

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

**Compte-rendu de la réunion du lundi 11 février 2019 à 18h00
Salle de réunion Koltès à l'Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR

1. Pôle Culture - Adoption du compte-rendu de la réunion du 15 janvier 2019.

Service Action Culturelle

2. Versement de la subvention 2019 à l'association TCRM-Blida.

Service Patrimoine Culturel

3. Dossier de candidature de la Ville de Metz au réseau des villes créatives de l'UNESCO.

Pôle Culture

4. Divers.

Etaient présent(e)s, sous la présidence de : Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe Délégué à la Jeunesse :

- Madame Christine AGUASCA, Conseillère Déléguée, membre suppléant
- Madame Anne HOMMEL, Conseillère Déléguée, membre suppléant
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Adjoint au Maire, membre suppléant

- Monsieur Christian SCHNELL, Directeur du Pôle Culture
- Madame Elodie KOCKEISEN, Service Action Culturelle
- Madame Dorothée RACHULA, Service Patrimoine Culturel

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur Hacène LEKADIR, Adjoint au Maire, Président de la CAC
- Madame Marylin MOLINET, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Madame Doan TRAN, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire, membre titulaire
- Monsieur William SCHUMAN, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, membre suppléant
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale, membre suppléant
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire, membre suppléant
- Madame Marie-Jo ZIMMERMANN, Conseillère Municipale, membre suppléant

- Madame Martine NICOLAS, Conseillère Municipale, membre titulaire
- Monsieur Patrick THIL, Conseiller Municipal, membre titulaire

- Madame Gwenaëlle PROTARD, Chef du Service Action Culturelle
- Madame Barbara SCHNEIDER, Chef du Service Patrimoine Culturel
- Monsieur Thierry DEPREZ, Chef du Service Archives
- Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT, Directrice des Bibliothèques-Médiathèques

Madame Margaud Antoine Fabry ouvre la séance à 18h06 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} Point : Pôle Culture - Adoption du compte-rendu de la réunion du 15 janvier 2019.

Avis favorable de la Commission

2^e Point : Service Action Culturelle - Versement de la subvention 2019 à l'association TCRM-Blida.

Madame KOCKEISEN présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Hacène LEKADIR

3^e Point : Service Action Culturelle – Dossier de candidature de la Ville de Metz au réseau des villes créatives de l'UNESCO.

Madame RACHULA présente ce rapport.

Madame ANTOINE FABRY souhaite connaître le calendrier relatif à la décision de l'UNESCO.

En réponse, Madame RACHULA présente un planning avec des échéances rapides : un dépôt de dossier mi-avril auprès de l'Etat, une présentation mi-juin à l'Unesco et une décision attendue pour l'automne.

Monsieur SCHNELL ajoute quelques précisions concernant le Réseau Ville créative et de ses obligations avec le montage et la réalisation de projets concrets.

Madame HOMMEL s'interroge sur le nombre de candidats en France et la position de Metz par rapport aux autres postulants. Madame AGUASCA se questionne sur le nombre de villes françaises susceptibles d'être retenues.

En réponse, Madame RACHULA annonce que 6 villes françaises ont exprimé leur intérêt. Angoulême semble construire une candidature très sérieuse au titre de l'illustration et la Bande dessinée mais aucune ville ne s'est manifestée dans le domaine musical. Monsieur SCHNELL précise que l'Etat effectuera une sélection et ne devra présenter que 2 dossiers à l'UNESCO.

Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Hacène LEKADIR

4^e Point : Pôle Culture – Divers.

Monsieur PLANCHETTE effectue une requête auprès de la Commission des Affaires Culturelles au sujet de l'accueil de lycéens chinois en visite dans les lycées Messins. Tous les 2 ans ces élèves se rendent à Metz dans le cadre d'un échange culturel. Monsieur PLANCHETTE déplore le manque de moyens liés à la réception organisée pour l'occasion à l'Hôtel de Ville et souhaite un accueil digne de celui réservé à nos élèves en visite à l'étranger.

Monsieur SCHNELL confirme que le Pole Culture ne dispose pas de crédits sur ce type d'actions mais qu'un soutien pourrait être apporté par l'invitation des élèves à un temps culturel (concert, visite d'exposition...). Au final, le pôle culture ne doit pas se substituer aux compétences des autres services et organismes.

Mesdames AGUASCA, ANTOINE FABRY et HOMMEL estiment que cette mission d'accueil relève en partie des compétences du Cabinet du Maire en lien avec la Région et l'Education Nationale. Ils trouvent regrettable que le Proviseur n'ait pas d'ores et déjà effectué une demande de soutien auprès de la Collectivité à ce sujet. A l'unanimité les élus souhaitent qu'un effort puisse être fait sur la qualité d'accueil des délégations étrangères à Metz.

Monsieur PLANCHETTE se propose de contacter directement la Région et le Proviseur à ce sujet et de réinterroger le Cabinet du Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 18h44.

La Présidente de la Commission par
Intérim,

Margaud ANTOINE-FABRY

